

Afer Actions Euro ISR

FR0007024393 A

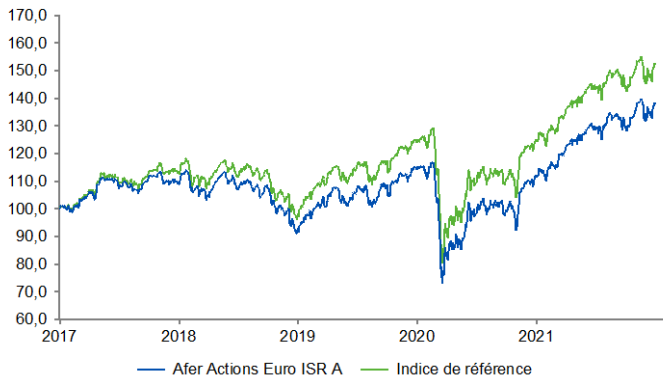
Reporting mensuel au 31 décembre 2021



■ Valeur liquidative : 175,1 €

■ Actif net du fonds : 2 308 256 176 € (dont part A : 1 263 273 917)

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	4,98%	23,92%	23,92%	48,12%	38,04%	69,06%	146,90%
Indice de référence	4,92%	22,66%	22,66%	55,07%	52,32%	82,28%	160,71%

* Da : début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

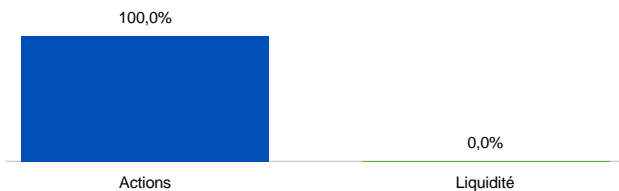
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	11,07%	5,53%	8,89%	-14,42%	22,39%	-2,34%
Indice de référence	10,33%	4,15%	12,55%	-12,72%	26,11%	0,25%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.

L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	12,00	23,11	18,16
	Indice	12,19	22,79	19,30
Max drawdown *	Fonds	-6,10	-37,57	-37,57
	Indice	-6,38	-37,89	-37,89
Délai de recouvrement *	Fonds	-	334	334
	Indice	-	334	334
Ratio de Sharpe *		1,83	0,58	0,34
Ratio d'information *		0,65	-0,57	-0,94
Tracking error *		1,58	2,31	2,12

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

31 juillet 1998

■ Date de lancement

16 septembre 1998

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,95%

■ Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/21)

0,93%

■ Intensité carbone

Fonds 129,17
Indice 177,84

■ Couverture intensité carbone

Fonds 99,46%
Indice 99,23%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds 7,97
Indice 7,53

■ Couverture score ESG

Fonds 99,46%
Indice 99,10%

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indice EURO STOXX® en sélectionnant sur les marchés d'actions de la zone euro, les valeurs de grosses et moyennes capitalisations ayant un potentiel de valorisation, de perspectives de croissance et de qualité de management et en appliquant un filtre ISR.

■ Indice de référence

EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

8 ans

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



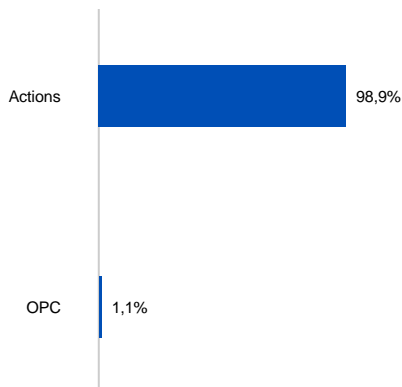
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

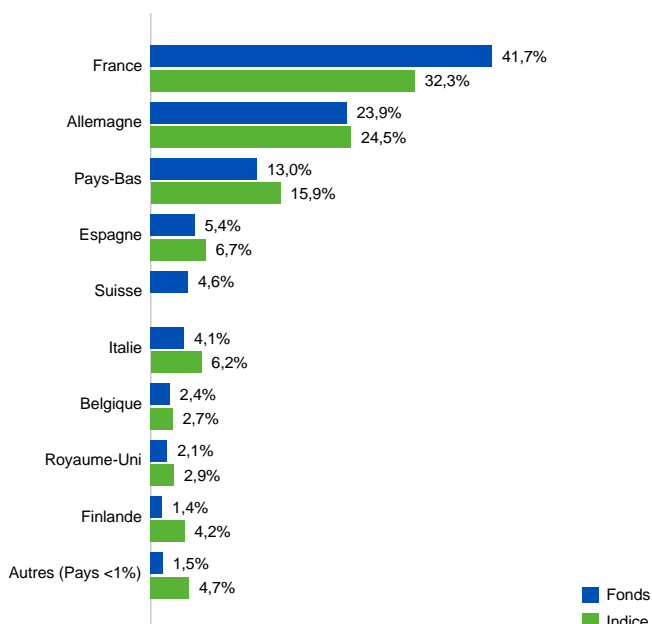
Six Financial Information



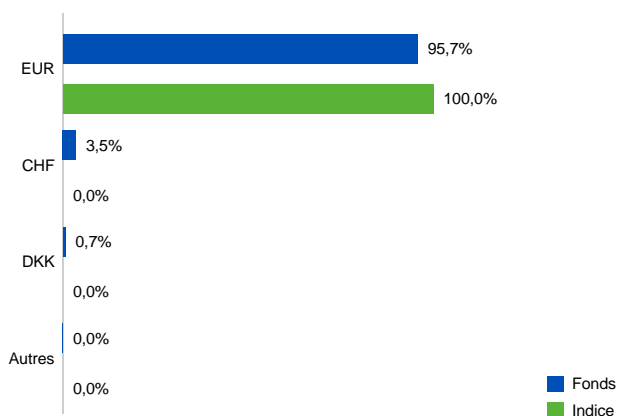
Répartition par type d'actif



Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur

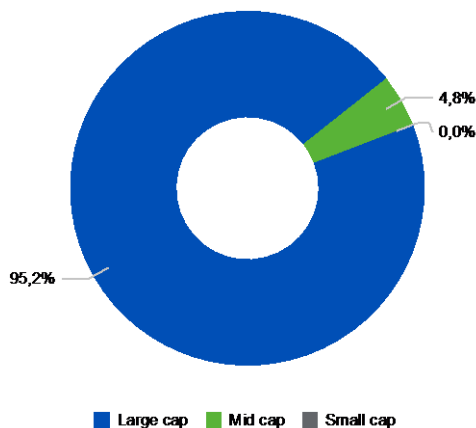


Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	6,7%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	5,1%
SIEMENS AG	Allemagne	Biens et services industriels	4,0%
TOTALENERGIES SE	France	Pétrole et gaz	3,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	3,3%
SAP SE	Allemagne	Technologie	3,3%
CAPGEMINI SE	France	Technologie	2,9%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,4%
LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET LEXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA	France	Chimie	2,3%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	2,1%

Nombre total de lignes : 84

Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
 Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
 Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transparisation.

Principales surpondérations

Nom	Secteur	% Actif	Surpondération
CAPGEMINI SE	Technologie	2,9%	2,2%
SIEMENS AG	Biens et services industriels	4,0%	2,0%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Produits ménagers et de soin personnel	5,1%	1,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Biens et services industriels	3,3%	1,5%
ROCHE HOLDING AG	Santé	1,5%	1,5%

Principales sous-pondérations

Nom	Secteur	% Actif	Sous-pondération
SANOFI SA	Santé	0,4%	-1,5%
AIRBUS SE	Biens et services industriels	0,0%	-1,2%
ADYEN NV	Biens et services industriels	0,0%	-1,2%
PROSUS NV	Technologie	0,0%	-1,2%
LINDE PLC	Chimie	1,7%	-1,1%

Commentaire de gestion mensuel

Si le retour de la volatilité observé en novembre s'est confirmé en décembre, le bilan du mois est très positif pour les marchés à risque. Au cours des deux premières semaines, les actions ont fluctué au gré des informations concernant la contagiosité et la létalité du variant Covid Omicron. Des incertitudes renforcées par la perspective d'un resserrement des politiques monétaires de la Banque Centrale européenne (BCE) et surtout de la Réserve Fédérale pour lutter contre les pressions inflationnistes. Dans ce cadre, les investisseurs ont bien réagi mi-décembre au tour de vis de la Réserve Fédérale, qui a confirmé l'accélération du « tapering » (fin progressive des programmes d'achats d'actifs) et ouvre la voie à trois hausses de ses taux d'intérêt d'ici la fin 2022. A contrario, la BCE a promis de prolonger encore un certain temps son important soutien à la croissance. Le climat s'est détendu à la fin de l'année, permettant ainsi aux indices actions de battre de nouveaux records.

Côté gestion, quelques ajustements ont été faits dans le portefeuille en fin d'année. Ainsi quelques profits ont été pris sur Evonik, Kerry ou encore Adidas alors que les positions sur les valeurs bancaires ainsi que sur les télécoms se sont vues renforcées avec Unicredit, KPN ou encore Telefonica. La ligne commencée le mois dernier sur Beiersdorf a également été renforcée.

Gestion

Eric Chatron



Anaëlle Guérolé



Afer Actions Euro ISR

FR0007024393 A

Reporting mensuel au 31 décembre 2021



Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0007024393	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	31 juillet 1998	Ticker Bloomberg	EURF50C
Durée de placement min. recommandée	8 ans	Droits d'entrée max	4,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	0,95%
Investissement min. initial	Néant	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	Néant	Frais courants (Sept. 21)	0,93%
Pourcentage d'OPC	Inférieur à 10%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	EURO STOXX® (dividendes nets réinvestis)	Commissaire aux comptes	KPMG Audit

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu' Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d' Abeille Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.